Candidature Paul Coste-Floret

d'Union Nationale Républicaine et de Défense Viticole

Electrices, électeurs

Je veux m'adresser à chacun de vous et, puisque la loi m'y autorise, transformer cette « circulaire électorale » en une lettre personnelle.

Mes remerciements s'adressent d'abord aux 10.473 électeurs qui dès le premier tour m'ont manifesté leur confiance. Ils représentent *le double des voix de ma formation politique. Je le sais, et je sais les devoirs que cela m'impose.* Soyez sûrs que j'en tiendrai compte.

Plus de 10.000 voix, 25 % des suffrages exprimés, plus de 1.200 voix d'avance sur le candidat le moins défavorisé de mes concurrents dictent à tous les électeurs leur devoir :

L'Union pour une Nouvelle République

L'Union pour le triomphe de la moralité politique

L'Union pour la Patrie qui veut des lendemains meilleurs

Le scrutin d'arondissement qu'à connu la IIIe République avait un vice grave :

Au premier tour l'on votait pour un candidat

Au second tour l'on votait contre quelqu'un

Vous ne retomberez pas dans ce défaut et, selon sa nature propre, vous utiliserez le scrutin uninominal pour voter non pour le parti, mais pour l'homme.

Les modestes services que j'ai essayé de rendre *au Pays, au Département, à la Viticulture méridionale* ont été compris de mes concitoyens. Ils savent que je continuerai dans la même voie. De tous côtés lors de ma visite des communes l'on m'a dit, car déjà avec leur sens politique inné les gens de chez nous pressentaient le résultat du premier tour, qu'au second tour les voix se regrouperaient autour de moi.

C'est la raison de ma fierté et de ma confiance.

Face aux candidats de division et au candidat de Moscou, **vous voterez pour le Candidat d'Union, pour l'Union Nationale Républicaine et la Défense Viticole, pour :**

Paul COSTE-FLORET

Député de l'Hérault
Ancien Ministre
Membre du Comité Constitutionnel Consultatif
Professeur à la Faculté de Droit de l'Université de Montpellier
Chevalier de la Légion d'Honneur
Croix de Guerre 1939-1945 avec Palme
Médaille de la Résistance
Propriétaire Viticulteur à Popian

Remplaçant éventuel :

Joseph AUSSEL

Ancien Sénateur de l'Hérault
Maire de Saint-André-de-Sangonis
Avoué au Tribunal Civil de Montpellier
Croix de guerre 39-45
Propriétaire viticulteur à Saint-André-de-Sangonis

Vu : Le Candidat.

Imprimerie C.G.C. — Montpellier